Procès verbal de la réunion du conseil administratif, 17 mai 2004

Personnes Présentes: Gaétan Thibault, Sylvain Caron, Andréanne Jobin, Philippe Genest, Patrick Lapointe, Pierre-Jean Thibault

Personnes Absentes: Micaël Major

1 Ouverture de la réunion

- Patrick Propose
- Philippe Seconde

2 Lecture et approbation de l'ordre du jour

- Patrick ajoute deux points à Varia
- Patrick Propose
- Gaétan Seconde

3 Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière réunion

- Philippe Propose
- Pierre-Jean Seconde

4 Retour sur le procès-verbal de la dernière réunion

- Projet de Maison Hantée reporté à Septembre
- Vérification du prix du terrain de St-André : Patrick l'a fait, la location est maintenant de 150\$ par GN, avec l'accès aux infrastructures, à un transport pour le stock sur le terrain, à la cabane des PNJ, etc.
- Benoit a remis l'argent à Andréanne, qui le remettra à Micaël la prochaine fois.
- Huit clos
- Philippe confirme que les flèches seront prêtes. Il propose de commencer par ne faire que 20 flèches.

5 Problèmes à signaler, s'il y a lieu

- Huit clos
- Huit clos
 - Consommation de pot sur le terrain
 - Tricherie
 - Drillage
 - Manque de respect envers les autres joueurs
 - S'est présenté sur le terrain malgré l'interdiction imposée par le CA
 - Manque de respect envers le scénario
 - Manque de roleplay
- Philippe propose de faire une liste des «cas problèmes »qui ne peuvent participer aux activités de l'AJJRO et de la remettre aux organisateurs.
 - Approuvé à l'unanimité.

6 Retour sur les comités

- Monde
 - Pas de nouveau
- Comité des règles
 - Correction des fautes et derniers détails
- Organisateurs de GN
 - Pas de rencontre depuis la dernière, pas de mauvaise nouvelle
- Constructions
 - Priorité est un abri (8*8 pieds) pour une table d'inscriptions pour l'homologation. Il sera situé juste après le pont.
 - Seconde priorité : les chemins
- Comité des costumes et accessoires
 - Tout est prêt, Hugo a acheté beaucoup de maquillage, de bonne qualité à bon prix.

7 Démission de Sébastien

- Réorganisation du CA en conséquences
 - Il y a maintenant un poste de libre au CA, 3 options nous sont offertes
 - 1. laisser le poste libre jusqu'aux prochaines élections
 - 2. nommer une personne par intérim
 - 3. organiser des élections partielles pour combler le poste
 - Gaétan propose que pour assurer une continuité dans la fonction de communication, Philippe prenne le mandat de 2 ans. Pour la nomination de la personne au poste de Philippe, on ne peut pas se fier au quantitatif de la dernière AGA.
 - On propose André pour le poste d'un an jusqu'aux prochaines élections, c'est accepté à l'unanimité.

- Comité informatique
 - Selon Pierre-Jean, il y a un grand manque de communication au sein du comité.
 - Gaétan propose de remettre le point à la prochaine réunion, on proposera à André de reprendre le comité en main.
 - Sylvain aimerait aider André. Si André refuse le poste, Gaétan propose une élection partielle dans 3 semaines.
 - Pierre-Jean propose de demander à André de faire le lien, mais de demander à une personne, comme Éric Vachon, d'être le principal moteur, André n'aurait qu'à faire le lien.

8 Restructuration du local (discussion)

- Patrick résume le local.
- Pierre-Jean résume la pensée de Sébastien :
 - Exceptionnellement, Pierre-Jean avait fait une réunion dans une salle de jeu parce qu'il y avait beaucoup de monde.
 - Sébastien demande de ne plus faire de réunion ailleurs que dans la cuisine.
 - Pierre-Jean n'est pas d'accord, il arrive qu'il y ait trop de personnes à une réunion pour pouvoir utiliser la cuisine.
- Sylvain dit qu'il y a deux éléments à considérer :
 - 1. l'image de l'AJJRO
 - Certains se rendent au local (représentant de WorkShop) et ne voient pas les gens jouer.
 - Possibilité d'utiliser le babillard au local
 - 2. le plaisir des gens
- Gaétan propose d'utiliser une affiche (8 $\frac{1}{2}$ par 14) dans la porte qui dirait «Visiteurs : pour information, demandez à parler à un membre du CA »Cette affiche pourrait être mise dans la porte d'entrée à 18h, puis enlevée à 22h. Patrick s'en occupera.

9 Deux personnages pour un même joueur au cours d'un même GN (Philippe)

- Pierre-Jean explique la décision de l'année passée.
 - 4 heures de jeu équivalent à 1 point de personnage.
 - Il faut absolument que le personnage change son apparence.
 - Proposition d'une limite de 2 personnages par joueur, avec l'exception de ceux qui perdent toutes leurs vies.
 - Patrick propose d'obliger les gens à faire un nouveau background, chaque personnage doit avoir une raison.
 - Ajout du travail au niveau de l'homologation.
 - Patrick propose de ne pas donner d'expérience aux double-personnages.

 Gaétan propose de renvoyer le point au comité de l'homologation et des règlements, qu'ils sortent une proposition, et que nous l'évaluons par après. Pour le premier GN, on fera du cas par cas.

10 Changement aux prochaines réunions

- changement de date suggéré par Pierre-Jean pour la réunion de juin
 - Réunion reportée à mardi le 15 juin, à 18h30, chez Patrick.
- changement de lieu de la réunion du 13 septembre
 - La réunion aura lieu chez Sylvain

11 Varia

- Terrain de St-André Avellin
 - Patrick dit que maintenant, les dates de tous les GN à part le 2e GN de l'AJJRO sont utilisables.
 - Patrick fait circuler une liste des autres associations et des dates de leur GN sur ce terrain.
 - Gaétan suggère de s'enligner vers des constructions mobiles et temporaires à Perkins.
 - Patrick dit que les autres associations aimeraient travailler avec nous sur le terrain de St-André.
 - Discussion sur le terrain.

12 Clôture de la réunion

- Sylvain propose la clôture de la réunion
- Philippe seconde.